CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Recherche interlinguistique sur les variations d'actance et leurs corrélats (RIVALC)



ACTANCES

5



PARIS

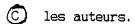
1991
S DELIGITITIONS 4
SOLUTIONS 4
SOLUTIONS 5
SOLUTIO

ISSN 0991-2061

Les cahiers *Actances* présentent, sous la forme de documents de travail, le produit de l'activité des membres du G.D.R. (Groupement de recherche) n° 0749 du C.N.R.S. (Centre national de la recherche scientifique), intitulé "Recherche interlinguistique sur les variations d'actance et leurs corrélats" (sigle: RIVALC) et dirigé par G.Lazard.

Chaque auteur est responsable de ses écrits.

Toute correspondance relative aux cahiers *Actances* doit être adressée à: G.Lazard (RIVALC), 199 av. du Maine, F-75014 Paris, France.



La vignette de la couverture figure le corrélat sémantique d'une situation actancielle typique, avec agent, patient, bénéficiaire, causateur et circonstances diverses. Dessin de C.Popineau, d'après une miniature d'un manuscrit hébreu (British Library: Add.11639).

TABLE DES MATIERES

Présentation	Λ
I. LE QUESTIONNAIRE ET QUELQUES REPONSES: Le questionnaire	2
Quelques réponses:	
Philippe MENNECIER: L'esquimau	5
Catherine PARIS: Le tcherkesse	27
Christiane PILOT-RAICHOOR: Le badaga	67
II. ANALYSES:	
Gilbert LAZARD: Définition des actants dans dix-huit langues	103
Alice CARTIER: Les actants dans les propositions relatives	145
Liste des membres de l'équipe RIVALC	167
Sommaires des précédents numéros d'Actances	168

PRESENTATION

"L'objet du programme RIVALC est d'étudier, dans des langues de types aussi divers que possible, les variations d'actance, c'est-à-dire les changements dans les relations grammaticales qui lient le prédicat verbal et les termes nominaux principaux (les actants), et de déterminer les facteurs pertinents corrélatifs de ces variations, l'objectif final étant d'atteindre, si possible, des invariants présumés universels" (Actances 1, 1985, p.7).

Après plusieurs années d'activité, au cours desquelles l'exploration extensive de diverses langues avaient permis d'entrevoir des questions qui méritaient une investigation plus détaillée, l'équipe a ressenti le besoin de préciser certaines bases méthodologiques pour se mettre en mesure de mener cette investigation. Un travail de critique et de réflexion sur le travail accompli a abouti à l'élaboration d'un questionnaire détaillé d'information actancielle, applicable en principe à n'importe quelle langue.

Ce questionnaire est divisé en deux parties. La première (Q1) se veut purement morphosyntaxique. Elle vise à dégager, dans chaque langue, les propriétés caractéristiques (définitoires), de chacun des types de termes nominaux en rapport avec le prédicat verbal: les uns, plus ou moins étroitement liés au verbe, sont des actants (de différents niveaux), les autres sont de simples circonstants. Les questions visent snsuite à faire apparaître les différentes constructions actancielles en usage dans la langue les relations formelles qu'elles entretiennent entre elles considérée. classification sur bases, la ces finalement, etc.), et (diathèses. (morphosyntaxique) des verbes. Ce questionnaire fait abstraction, au moins pour un premier temps, des doctrines traditionnelles. Il exclut de ses prémisses des notions dont la validité universelle est discutée, comme "sujet", "objet", "transitivité", etc.: c'est l'analyse qui doit faire apparaitre quel sens on pourra, s'il y a lieu, donner à ces termes dans chaque langue considérée.

La deuxième partie (Q2) a pour objet de dégager les fonctions sémantiques et pragmatiques des unités définies dans la première partie.

Les questionnaire a été soumis à chacun des membres de l'équipe. D'autre part, par un travail collectif de l'ensemble du groupe, il a été mis à l'épreuve sur le français, langue commune de ses membres. Au total dix-huit réponses ont été obtenues. Elles concernent les langues suivantes:

Europe: français, bulgare, tcherkesse;

Afrique: berbère, zarma, banda-linda, bafia;

Asie: hébreu moderne, akkadien, persan, pashto, badaga

(dravidien), hayu (tibéto-birman);

Océanie: indonésien, xârâcùù (mélanésien), tahitien;

Amérique: esquimau, añun (arawak).

Le lecteur trouvera ci-dessous le texte du questionnaire. Il n'était ni possible ni nécessaire de publier l'ensemble des réponses reçues. Mais on donne, à titre de spécimens, le texte de quelques réponses, qui se trouvent particulièrement détaillées et clairement présentées, celles de P.MENNECIER sur un dialecte esquimau du Groenland occidental, de C.PARIS, sur un dialecte tcherkesse, et celle de C.PILOT-RAICHOOR sur une langue dravidienne, le badaga.

L'ensemble des réponses (d'autres encore, on l'espère, viendront) constitue une intéressante masse de documentation, qui demande à être exploitée selon diverses perspectives. Le présent fascicule contient deux études fondées sur ces données.

G.LAZARD s'attache à préciser, dans chaque langue, les propriétés qui définissent les actants. Cette opération, qui est rarement faite, car le plus souvent on tient pour acquise l'identité du "sujet", de l'"objet direct", de l'"objet indirect", etc., est en réalité à plusieurs étages. Il convient d'abord de distinguer les actants selon leur comportement morphosyntaxique dans la phrase simple non marquée. Il faut ensuite rechercher quelles propriétés les termes ainsi définis ont au regard du réfléchi, dans les transformations de diathèse, dans la construction des propositions relatives, dans les phénomènes de coordination et de subordination. Ces divers ensembles de faits sont niveaux différents, qu'il faut considérer séparément successivement. Les classifications qu'on obtient à ces différents niveaux peuvent ne pas coïncider, et de fait sont parfois en discordance. Il faut donc les confronter afin de dégager les critères les plus importants sur lesquels on fondera la définition des actants, sans cependant perdre de vue les points de divergence. L'article publié ici se borne au premier niveau, celui de la morphosyntaxe de la phrase simple non marquée. Ce n'est qu'une esquisse sommaire qui demande à être précisée et qui devra être complétée par la considération des autres niveaux.

L'article d'A.CARTIER est justement consacré à un de ces autres niveaux, celui du comportement des actants au regard de la construction des relatives. L'auteur confronte aux données fournies par nos langues l'échelle d'"accessibilité" construite par Keenan et Comrie (1977). Laissant de côté en fait les langues où tous les actants se prêtent à la relativation avec la même facilité, elle relève d'intéressantes contraintes concernant ce qu'on appelle ordinairement l'objet direct. En revanche des termes obliques (locatifs ou

compléments de temps), dans diverses langues, permettent la construction de relatives sans anaphore. L'"objet indirect" ou "datif", selon les langues, tend à flotter entre le comportement de l'"objet direct" et celui des termes obliques, mais parfois il a des propriétés spécifiques. L'auteur conclut, entre autres remarques, que le fait que des termes obliques puissent le cas échéant être relativés plus facilement que l'"objet" rend sceptique sur la pertinence du critère de la construction des relatives pour distinguer les actants des circonstants.

LE QUESTIONNAIRE

et

QUELQUES REPONSES

QUESTIONNAIRE

Répondre aux questions de manière aussi précise que possible, avec des exemples glosés. Il se peut que les même faits soient susceptibles d'être mentionnés dans les réponses à plus d'une question: dans ce cas user de renvois

QI

Questions préliminaires.

- 1. Nom et verbe:
- a) Comment dans la langue considérée se définissent et se distinguent le verbe et le nom (p.ex., flexions ou autres caractéristiques morphologiques, critères distributionnels, incidence de la négation, etc.)?
- b) Y a-t-il lieu, comment, et dans quelles limites, de distinguer entre phrase verbale et phrase nominale?
- 2. Hiérarchie des unités dans les constructions syntaxiques:
- a) Faut-il, et sur quels critères, distinguer entre indices actanciels intégrés au prédicat (marques incluses dans les formes verbales pour un ou plusieurs actants) et actants (constituants nominaux de même niveau que le prédicat)?
- b) Les constructions nom (ou pronom) + verbe peuvent-elles donner lieu à la construction (phénomènes de coalescence,...) d'unités syntaxiques complexes identifiables comme telles à partir de critères définis (prosodie, forme non spécifiée du nom, flexion particulière du verbe,...)?
- A) Inventaire des procédés d'expression des participants et de liaison entre le prédicat verbal (V) et tous les termes nominaux (N) possibles:
 - 1. Dans V: a/ indices de personne
 - b/ - nombre
 - c/ - genre/classe
 - d/ autres
 - e/ autrement (p.ex., marque formelle impliquant [ou
 excluant] un complément)
 - f/ variations (absence d'accord, morphème d'accord ou autre sans terme nominal corrélatif [= tour impersonnel], accord différent selon le temps/aspect /voix, etc., pronoms et/ou noms propres traités autrement que les substantifs, etc.)
 - 2. Dans N: a/ cas (flexion)
 - b/ préposition/postposition
 - c/ place
 - d/ variations (absence de marque, déplacement, pronoms et/ou noms propres traités autrement que les substantifs, etc.)

- 3. Ccoalescence:
 - a/ forme de V
 - b/ forme de N
 - c/ mode de coalescence
 - d/ variations (cas particuliers)
- 4. Eléments (particules ou autres) plus ou moins étrangers à la liaison V-N, mais plus ou moins nécessaires à la construction de la phrase (particules thématiques, rhématiques, etc.).
- B) Détermination des actants.
- I. Les différents types de termes nominaux possèdent des propriétés grammaticales particulières, chacun à sa manière. Les désigner par des sigles (A, B, C ...) et, les prenant un par un, indiquer leurs propriétés:
 - Liaison avec V:
 - a/ corrélation (accord) ou alternance avec des indices intraverbaux (cf.A 1)
 - b/ marque fonctionnelle (cf.A 2) (p.ex., absence de marque, choix de la marque déterminé par celui du verbe. etc.)
 - 2. Présence obligatoire ou non
 - 3. Place
 - 4. Rôle dans les constructions réfléchies/réciproques
 - Syntaxe de la phrase complexe:
 - a/ coréférence en coordination
 - subordination
 - c/ possibilités de construction des relatives
 - 6. Comportement dans les changements de diathèse
 - 7. Autres faits
 - 8. Variations
- II. 1. Récapitulation: quels sont les critères retenus pour définir les actants "centraux" et les actants "périphériques" par rapport aux autres termes?
 - 2. Y a-t-il des traits communs à certains actants et certains autres termes (p.ex., dans des langues ergatives, les termes représentant l'agent et l'instrument sont tous deux à l'instrumental)? si oui, qu'est-ce qui les différencie?
- C) Constructions actancielles (recenser les divers types de construction possibles pour un nombre donné d'actants):
 - 1. Ø actant
 - 1 actant
 - 2 actants
 - 3 actants
 - plus?
 - 2. Cas particuliers:
 - a/ deux des actants sont en coréférence (constructions réflexives et réciproques)
 - b/ l'un des actants est une proposition
 - c/ autres
 - 3. Variations (p.ex., selon la modalité: injonction, interrogation, etc.)

- D) Changements de diathèse (modification du V et suppression ou addition, obligatoire ou non, ou modification, d'au moins 1 N: passif, antipassif, causatif, etc.):
 - 1. Diminution de valence
 - a/ formes du V et du/des N
 - b/ variations
 - 2. Augmentation de valence
 - a/ formes du V et des N
 - b/ variations
- E) Classes de verbes: donner seulement des exemples et, si possible, des indications sur l'extension des différentes classes; veiller à recenser au moins les classes les plus importantes soit par leur extension soit par la fréquence des verbes qui les composent (ex.: verbes toujours uniactanciels, verbes biactanciels sans passif, verbes biactanciels avec passif, verbes uni- et biactanciels sans changement d'orientation, type "manger", verbes uni- et biactanciels avec changement d'orientation, type "blanchir", etc.).
- F) Récapitulation des principales variations d'actance:
 - 1. avec les mêmes lexèmes verbaux
 - 2. avec des lexèmes verbaux différents.

QII

- A) Les actants (comme définis dans Q I en B II 1) sont-ils soumis, et dans quelle mesure, à des contraintes:
 - 1. sémantiques (humain/non humain, animé/non animé, etc.)?
 - 2. référentielles (défini/indéfini, singulier/pluriel, personne, etc.)?
 - 3. de visée communicative?
- B) Les variations d'actance décrites dans Q I (A, B, C, D, F1) paraissent-elles, à première vue, en corrélation avec:
 - 1. la catégorisation de N (humanitude, définitude, nombre, personne, etc.)?
 - 2. les modalités de V (aspect, temps, mode, etc.)?
 - 3. la nature du procès et les rôles des participants?
 - 4. la visée?
 - 5. les modalités du discours (interrogation, etc.)?
 - 6. des contraintes syntaxiques (longueur des termes, agencement de la phrase complexe, etc.)?
 - 6. le registre stylistique?
- C) Parait-il possible, à première vue, d'établir des corrélations entre les classes de verbes décrites dans Q I (E, F2), ou certaines d'entre elles, et des catégories sémantiques?

Liste des membres de l'équipe RIVALC

Georgette BENSIMON-CHOUKROUN, Université de Paris V Denise BERNOT, I.Na.L.C.O. Jacques BOULLE, Université de Paris VII Alice CARTIER, Université de Paris V Georges CHARACHIDZE, I.Na.L.C.O. France CLOAREC-HEISS, C.N.R.S. Michel DESSAINT, Université de Paris IV Jocelyne FERNANDEZ, C.N.R.S. Sophie FISHER, E.H.E.S.S. Lionel GALAND, E.P.H.E. René GSELL, Université de Paris III Gladys GUARISMA, C.N.R.S. Zlatka GUENTCHEVA, C.N.R.S. Georges KASSAI, C.N.R.S. Pablo KIRTCHUK, Université de Lyon II Gilbert LAZARD, E.P.H.E. Florence MALBRAN-LABAT, C.N.R.S. Philippe MENNECIER, Musée de l'homme Boyd MICHAILOVSKY, C.N.R.S. Claire MOYSE-FAURIE, C.N.R.S. Appasamy MURUGAIYAN, E.P.H.E. Catherine PARIS, C.N.R.S. Marie-France PATTE, C.N.R.S. Jean PERROT, E.P.H.E. Christiane PILOT-RAICHOOR, L.A.C.I.T.O. Daniel SEPTFONDS, I.Na.L.C.O. Nicole TERSIS, C.N.R.S. XU Dan, Ecole supérieure de commerce

Sigles:

C.N.R.S. Centre national de la recherche scientifique

E.H.E.S.S. Ecole des hautes études en sciences sociales

E.P.H.E. Ecole pratique des hautes études

I.Na.L.C.O. Institut national des langues et

civilisations orientales

L.A.C.I.T.O. Laboratoire des langues et civilisations

à tradition orale